

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
Suisse	Fr. 25.00	15.00	10.00
Étranger	30.00	18.00	12.00

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix d'abonnement moyen, sans aucune surtaxe de 20 centimes.
 Compte de chèques postal 114 54.
 O. L. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas
 S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue Saint-Pierre
 FRIBOURG

PREX DES ANNONCES

Canton	1 ^{re} insertion	20 cent.	la ligne
	les suivantes	15 "	on
Suisse		25 "	sur
Étranger		30 "	les
Réclames		60 "	pages

M. V. X.

Nouvelles du jour

Nuages à Spa. Les mémoires de l'amiral Fisher.

Le baromètre redescend, à Spa. Des turbulences troublent l'atmosphère de la conférence. C'est la question des livraisons allemandes de charbon qui en est la cause. Le traité de Versailles oblige les Allemands à fournir aux Alliés plus de 3 millions de tonnes de charbon par mois. Les Allemands n'ont pu suffire à cette exigence, que les Alliés reconnaissent aujourd'hui déraisonnable. Les Alliés demandent à l'Allemagne 2,400,000 tonnes par mois. Les délégués allemands disent que c'est encore trop et ils offrent 1,100,000 tonnes jusqu'au mois d'octobre, 1,400,000 tonnes depuis le 1^{er} octobre 1920 au 1^{er} octobre 1921, et 1,700,000 tonnes à partir de cette date.

Les Allemands envisagent la question du charbon comme une partie intégrante de celle des réparations, en disant que, si on ne leur laisse pas assez de charbon pour faire marcher leurs usines et leurs chemins de fer, ils ne pourront pas accomplir le programme de reconstruction des régions dévastées.

Les Alliés ont tendance à traiter la question du charbon pour elle-même, indépendamment de celle des réparations.

En outre, leurs appréciations sur l'état et les besoins de l'industrie allemande s'écartent considérablement de celles des Allemands. Les Alliés estiment que les charbonnages allemands suffisent d'ores et déjà aux deux tiers des besoins industriels; les Allemands déclarent qu'un tiers seulement de leur industrie fonctionne normalement.

Des journaux qui aiment à tenir le public en émoi disent que la situation est grave. Espérons qu'elle l'est moins qu'ils ne le prétendent.

On envisage que la conférence de Spa durera encore toute cette semaine. Quand M. Millerand ira en vacances, la Chambre française voudra se mettre en vacances. Mais il faudra bien qu'elle consacre au moins une séance à discuter la question de la reprise des relations avec le Vatican, car sa commission des affaires étrangères, après avoir adopté le rapport de M. Colrat sur cette reprise, a voté, par 21 voix contre 7, une résolution émettant le vœu que la question de l'ambassade au Vatican soit discutée avant la séparation de la Chambre.

Dans leurs nécrologies, les grands journaux français, le Temps, les Débats et d'autres encore se sont montrés sévères sur le rôle politique de l'impératrice Eugénie. Le Journal des Débats dit, à propos des événements de 1870, qu'elle crut qu'une guerre contre la Prusse rendrait à la dynastie impériale des forces nouvelles. Le Temps précise le rôle qu'elle joua à la séance du conseil où l'on allait décider de l'opportunité de la déclaration de guerre. L'empereur avait conclu pour une solution pacifique. Souffrant déjà de la maladie qui devait l'emporter, il dut quitter le conseil. Quand il y revint, la majorité, sur les objurgations de l'impératrice, qui assistait à cette importante réunion, s'était décidée pour la déclaration de guerre. L'impératrice, renseignée par les généraux de cour, avait l'illusion que la campagne ne serait qu'une promenade militaire. La défaite et la chute de la dynastie lui firent expier cruellement de s'être ingérée dans une affaire où elle ne pouvait avoir que des lumières très incomplètes.

L'erreur du clan militaire qui, avec autant d'ignorance que de bonne foi, évaluait mal les forces de l'adversaire, conduisit la France dans un traquenard dressé par Bismarck. On sait que le chancelier allemand, en faussant une dépêche, faisait annoncer que Guillaume I^{er} avait refusé de recevoir l'ambassadeur français et s'arrangeait pour faire considérer par la France ce refus comme une injure grave. Il calcula tout pour que le gouvernement français commît la faute de déclarer la guerre.

Lord Fisher de Kilverstone, ancien chef de l'Amirauté britannique, qui vient de mourir, laisse, comme nous l'avons dit, des Mémoires d'une saveur extrêmement piquante, dans lesquels le vieux loup de mer raconte sa vie, non par puérile complaisance, mais pour instruire et avertir ses concitoyens. Les Mémoires de lord Fisher sont un acte politique. Il les a écrits, dit-il lui-même, « pour conjurer la banqueroute nationale; pour protester contre la folie criminelle d'un chauvinisme naval anti-américain »; enfin, pour prôner les avantages d'une alliance avec les Etats-Unis, dans la pensée que l'union des forces maritimes des deux nations les mettrait en mesure d'empêcher une surenchère d'armements navals, par la menace d'exécuter immédiatement tout Etat qui manifesterait des ambitions maritimes inquiétantes.

Lord Fisher n'y allait pas par quatre chemins, en fait de politique. Le rêve pacifiste ne recollait de sa part que dédain. Il n'y avait qu'une manière, à son gré, de prévenir les guerres: c'était d'écraser le rival dangereux avant qu'il eût pris vigueur. Depuis que l'Allemagne avait commencé à donner ombre à l'Angleterre en visant à devenir une puissance navale, lord Fisher n'avait qu'une idée: c'était qu'il fallait attaquer la flotte allemande, à l'improviste et sans déclaration de guerre, et la détruire. Il appelait cela: « copenhaguer » l'ennemi, en souvenir du sort que les Anglais avaient fait subir en 1807 à la flotte danoise, qui leur était un charbon dans l'œil, et qu'ils coulèrent dans le port de Copenhague après une simple sommation. En vue de la réalisation de son plan, lord Fisher avait concentré dans la mer du Nord le 88 % de la flotte britannique.

Le vieux chef de l'Amirauté, qui avait commencé sa carrière « sans amis, sans argent, sans protection », selon ses propres termes, avait été appelé pour la première fois à la tête des forces navales anglaises par Edouard VII, qui lui avait donné son amitié et qui avait pleine confiance en lui, alors que la brillante pléiade des amiraux de cour et de salon détestaient le rude, austère et savant officier. — Savez-vous bien, lui dit un jour le roi, que vous êtes l'homme le plus détesté d'Angleterre et que je suis seul à vous soutenir? — Oui, sire, mais vous êtes du côté du manche, répondit Fisher avec sa familiarité coutumière.

Edouard VII mort, l'amiral Fisher reentra dans le rang. Quant la guerre éclata et que l'opinion anglaise s'irrita de voir un Battenberg à la tête de la flotte, on fit donner au prince sa démission, et Fisher le remplaça.

Rien n'allait moins au tempérament de ce disciple de Nelson que la prudente inaction dans laquelle le gouvernement avait décidé de confiner la flotte. Ses Mémoires témoignent de l'impatience avec laquelle il rongea son frein en observant cette consigne, qu'il déplore avec amertume, en prétendant que la guerre aurait fini bien plus tôt si on l'avait laissé courir sus à l'ennemi. Mais le gouvernement tremblait de jouer le sort de l'Angleterre dans une grande bataille navale. Si on l'avait perdue, c'en eût été fait d'Albion.

Cependant, après le désastre de la côte du Coronel, où l'escadre de l'amiral Craddock fut coulée par celle de l'amiral von Spee, Fisher n'y tint plus; profitant de l'émotion que cette défaite avait causée chez ses compatriotes, il se fit investir des pouvoirs de chef de l'Amirauté et lança ses croiseurs à la chasse de l'ennemi. On connaît la revanche des flottes Malouines ou Falkland, près du détroit de Magellan.

L'amiral Fisher attribue à ce succès naval une influence décisive sur l'issue de la guerre; pour lui, c'est des flottes Falkland que date la victoire des Alliés.

« Si l'amiral von Spee l'avait emporté, dit-il, nous n'aurions plus pu renouveler nos munitions, car tout notre nitrate venait du Chili; en outre, nous aurions perdu

l'océan Pacifique, car les îles Falkland seraient devenues un second Héliogoland et une base d'attache pour les sous-marins allemands; cela est si vrai que von Spee avait à bord des réservistes qu'il avait embarqués dans tous les ports du Pacifique pour en constituer la garnison des forts qui devaient être élevés dans les îles Falkland. En outre, après sa victoire, von Spee aurait fait vapeur pour le Cap de Bonne-Espérance, où il aurait anéanti l'escadre de nos stationnaires comme il avait fait de celle de l'amiral Craddock; il aurait pareillement coulé la grande flotte de transports que le général Botha organisait en vue de la conquête de l'Afrique allemande. La conséquence de ces revers eût été que les Boers, suivant le général Hertzog, se seraient déclarés pour l'Allemagne. Enfin, von Spee, divisant ses forces selon les besoins, aurait détruit le commerce anglais. »

On comprend l'orgueil avec lequel lord Fisher déroule le tableau des conséquences incalculables qu'a eues la victoire navale des îles Falkland.

Autant il en parle avec complaisance, autant son jugement sur l'expédition des Dardanelles, de cruelle mémoire, est empreint de sarcasme dédaigné. Il avait fait l'impossible pour empêcher cette équipée, qui fut décidée en dépit de ses pressantes objurgations. Il donna sa démission, de dépit, en voyant qu'on s'obstinait dans cette désastreuse aventure.

Le nationalisme turc à l'œuvre

L'aide que lui apporte la femme

Constantinople, 3 juillet.

Depuis une semaine environ toute l'Asie-Mineure est le théâtre d'une série d'événements graves, qui viennent de dégénérer en une nouvelle guerre en règle. L'imprévoyance de la diplomatie internationale, qui n'a pas su, en son temps, prendre les mesures que les circonstances imposaient il y a dix mois, les hésitations de la politique des chancelleries européennes et les tergiversations de la Porte ottomane nous ont amenés à une situation inextricable, qui fait le malheur de l'Orient. Le canon gronde en Anatolie et le sang coule dans tout le vilayet de Smyrne.

A Andrinople, la guerre est sur le point d'éclater. D'un bout à l'autre, la fureur belliqueuse lance son souffle de désolation. On sait déjà que, après l'occupation de Constantinople par les contingents alliés, en particulier britanniques, les nationalistes d'Anatolie, d'après des décisions prises par l'Assemblée constituante d'Angora, dénonçant le cabinet de Damad Ferid pacha et se constituant en gouvernement insurrectionnel.

Damad Ferid pacha, un ennemi personnel de Moustapha Kémal pacha et, non pas des agissements nationalistes, comme certains l'ont prétendu, organisa, pour combattre l'insurrection d'Anatolie, un corps expéditionnaire fort d'environ 25,000 hommes racolés un peu partout.

Cette troupe, très bien payée, équipée et armée par l'autorité britannique, débarqua à Ismid vers la fin du mois d'avril. Les troupes gouvernementales, placées sous le commandement de Suleyman Chéfik pacha, entreprirent une action offensive contre les forces nationalistes du front septentrional des kernalistes.

La campagne avait commencé sous de fort mauvais auspices. Le chef précédent des forces antikernalistes, Anzavon pacha, entra en conflit ouvert avec Suleyman Chéfik pacha et voulut agir séparément, en dehors des ordres du commandement suprême.

De plus, les hommes des forces gouvernementales étaient plutôt disposés en faveur des nationalistes; des indices très significatifs laissaient prévoir que, à la première occasion propice, les gouvernementaux passeraient du côté de leurs frères d'Anatolie.

Les Anglais qui avaient deviné cette disposition ont tenté de réagir. Il était trop tard. L'offensive des gouvernementaux contre Moustapha Kémal fut déclenchée en dépit des instructions du commandant en chef, Suleyman Chéfik pacha.

Le condottiere Anzavon pacha ouvrit les hostilités séparément et en contradiction avec les instructions du généralissime des gouvernementaux. Ce fut un désastre.

En dix jours, Moustapha Kémal pacha parvint à opposer aux gouvernementaux un corps armé de 35,000 hommes, sous les ordres d'un militaire de la bonne école, le général Ali Ferid pacha.

L'armée gouvernementale fut anéantie. L'artillerie fut prise et les trois quarts des affectés

de Stamboul ont fait cause commune avec les nationalistes.

Les kernalistes, libres dans leur action, se sont mis en marche sur Ismid avec pour point de mire les faubourgs asiatiques de Constantinople.

Ils se sont attaqués aux Anglais, à Ismid. Une autre colonne se dirigea sur Constantinople. Sans rencontrer de résistance, elle arriva aux abords de la capitale, et l'on vit des escadettes de cavalerie kernaliste pénétrer dans les villages riverains du Bosphore, à deux heures de marche de la ville.

Les nationalistes ont pu librement se livrer à des représailles. Des adversaires du mouvement kernaliste, surpris, ont été enlevés et emportés; d'autres ont été assassinés dans leurs villas.

Le gouvernement était impuissant à imposer l'ordre; les Anglais se sont bornés à assurer la protection de la voie ferrée qui longe la presqu'île asiatique.

D'autre part, les complices à Constantinople se sont multipliés d'une façon inquiétante.

C'est une période de carbonarisme intensifié: attentats contre des personnalités officielles de l'opposition kernaliste, contre l'occupation étrangère, et, en particulier contre l'autorité anglaise; manigances unionistes dont le but avoué est la reprise du pouvoir par le Comité Union et Progrès.

En Anatolie, malgré la rigueur des mesures édictées par l'autorité britannique, il ne se passe pas de jour sans qu'on ait découvert une nouvelle organisation secrète. De nouveaux complots sont journellement découverts; mais, malgré les arrestations fréquentes, la police est impuissante à mettre la main sur ceux qui les ont tramés. La veille du départ de Damad Ferid pacha pour Paris, la police secrète avait écarté un troisième attentat contre la personne du grand-vizir.

Malgré tout, Constantinople continue à ravitailler en munitions l'Anatolie. Dernièrement, une escadille de patrouilleurs anglais a arrêté, en mer Noire, dans les parages de Trabzonde, un grand cargo turc plein de munitions destinées aux nationalistes.

On a beau multiplier les mesures de rigueur et le contrôle, en dépit de tout, les Turcs parviennent à se porter au secours de leurs frères d'Anatolie.

C'est là l'œuvre d'un comité secret qui organise et exécute une vaste contrebande d'armes et de munitions. L'âme de cette organisation occulte est la femme turque.

A l'étranger, on se fait une fausse idée sur la mentalité de la femme musulmane en général et de la femme turque en particulier.

La femme turque n'est plus ce fantôme énigmatique que Loti a popularisé. Les temps ont évolué. Plus ou moins émancipée, la femme musulmane d'aujourd'hui joue un rôle important dans le processus de la vie sociale et politique de la Turquie.

Dès le début du mouvement nationaliste d'Anatolie, la femme turque fut de cœur avec les kernalistes.

Cette sympathie ostensible est entrée dans le domaine des réalisations pratiques. Leurs accoutrements permettent aux femmes une contrebande active. Elles parviennent à transporter ou à expédier des engins de guerre et elles se transforment en messagers pour les communications secrètes.

Dernièrement, l'autorité britannique a découvert une association de femmes dont le but était de faciliter l'exode vers l'Anatolie des officiers turcs qui désiraient s'engager dans l'armée nationaliste. Plus de 500 officiers de tout grade ont pu ainsi prendre le chemin d'Anatolie sans éveiller des soupçons.

L'association féminine turque a fini par être découverte. Plus de dix femmes ont été arrêtées.

Une seconde bande de femmes turques a été également arrêtée.

En l'occurrence, il s'agissait de personnes qui quittaient la ville pour rejoindre leurs époux qui ont pris service dans les armées de Moustapha Kémal.

Nous vivons dans un milieu où les choses les plus extraordinaires ne sauraient nous surprendre.

Peut-être que l'offensive béotienne et l'offensive anglaise parviendront à dissiper l'atmosphère délétère dans laquelle nous vivons.

A. A.

NOUVELLES DIVERSES

Le traité de paix entre la Lituanie et la Russie soviétique a été signé lundi, 12 juillet.

On mande de Damas, que l'émir Fayçal aurait l'intention de s'embarquer pour l'Europe par le premier vapeur qui quittera la Syrie.

Le Pape a reçu M. de Kowalski, ministre de Pologne.

M. Raymond Poincaré a présidé la distribution des prix aux élèves du lycée de Bar-le-Duc et a prononcé, à cette occasion, un discours très applaudi.

La Chambre brésilienne a voté le projet d'abrogation du décret portant bannissement de la famille impériale.

La conférence de Spa

Nouvelle tension

Spa, 14 juillet.

Communiqué officiel: La conférence plénière s'est ouverte hier mardi à 5 h. 45. Le docteur Simons a donné la réponse définitive allemande au point de vue du charbon. Il a insisté sur la nécessité d'obtenir l'assentiment des exploitants et des mineurs pour une augmentation de la production et pour cela d'améliorer leur alimentation. Une promesse du gouvernement pour un tonnage supérieur en dehors d'un accord avec eux risquerait d'aboutir à une révolte. Les propositions allemandes sont, dans ces conditions:

1. A partir d'octobre 1921, 56 mille tonnes par jour ouvrable, soit un million 400 mille tonnes mensuelles;

2. A partir d'octobre 1921, 86,000 tonnes par jour ouvrable, soit 1,700,000 tonnes mensuelles et cela seulement si l'on peut améliorer l'alimentation et construire des habitations ouvrières. La cause principale de la diminution de la production des mines, c'est la situation de la Haute-Silésie qui dépend historiquement de l'Allemagne. En outre les charbons seront, à son avis, beaucoup mieux exploités par les Allemands que par les Polonais. L'hypothèque que la France, l'Italie et la Belgique ont sur le charbon allemand par suite du traité pourrait être mieux satisfaite si l'on renonçait au plébiscite qui cause en Haute-Silésie une grande effervescence et si l'on se contentait de faire un accord minier avec les populations intéressées de Pologne et de Bohême.

M. Delacroix a indiqué que la réponse du Dr Simons cause une profonde déception et crée une situation grave. Les Alliés avaient marqué leur désir de faire un effort de modération et de coopération en appelant les Allemands à Spa. Il a rappelé les clauses du traité pour le charbon (3,250,000 tonnes par mois) la réduction déjà apportée par la commission des réparations (2,400,000 tonnes mensuelles), l'état d'esprit conciliant des Alliés qui ont voulu connaître les explications et les offres des Allemands.

Mis en présence de l'attitude du gouvernement allemand qui ne tient compte ni du traité ni du programme de la commission des réparations et qui fait des offres totalement insuffisantes, la conférence va être suspendue pour permettre aux Alliés d'examiner la situation.

Le maréchal Foch et le maréchal Wilson ont été invités à se rendre en extrême urgence à Spa.

Un incident de rue

Berlin, 13 juillet.

Le représentant de l'agence Wolff à Spa a été maltraité lundi soir par des vauriens qui étaient sans doute pris de vin. D'après d'autres informations, l'attentat proviendrait d'un officier belge auquel se joignit ensuite un civil qui probablement accompagnait l'officier. Un soldat anglais mit fin à l'incident. Les démarches officielles nécessaires ont été faites immédiatement.

Bruxelles, 13 juillet.

Le XX^e Siècle dit qu'à la suite de l'incident qui s'est produit hier à Spa entre un délégué allemand et un officier belge, le gouvernement belge vient de prier les membres de la délégation allemande de ne pas circuler dans la ville sans raison grave après 11 heures.

Spa, 14 juillet.

(Wolff). — M. Simons a adressé une note au secrétaire général de la conférence par laquelle il prie le gouvernement belge de procéder à une enquête au sujet des voies de fait dont a été l'objet le représentant de l'agence Wolff, et de prendre les mesures qui s'imposent. M. Simons espère que cette affaire sera réglée dès que possible, afin que l'opinion publique en Allemagne soit tranquillisée. Le secrétaire général de la conférence a immédiatement répondu à la note de M. Simons en lui exprimant ses regrets et en l'informant que l'incident sera réglé si possible encore dans la journée.

Les Italiens en Albanie

Milan, 13 juillet.

Les négociations entre le baron Alotti et le gouvernement albanais à Tirana semblaient arriver à un accord qui devait être signé hier à Durazzo, mais, au dernier moment, les délégués albanais refusèrent de signer le compromis, croit-on, à cause de l'autorisation donnée à l'Italie d'occuper le port de Sassinio et les deux promontoires du port de Vallona.

Le gouvernement de Bolivie prisonnier

Santiago-de-Chili, 14 juillet.

(Havas). — Le gouvernement du Chili a reçu des nouvelles particulières de la Paz en Bolivie

table
anglais

ERTURE

1920, réouverture du
donnerie, rue du Père
atelier M. Guigoz.

chandises de 1^{re} qualité,
solide et soigné. L'instal-
modernes, me permettant
rapidement et à des prix
hors, renvoi franco, par
Pour Pensionnats, Inse-
de séries. Escompte
assemblages.

7.62.

6122

Gustave, cordonnier.

FFRONS:

toutes dimensions.
200 fr.
antons, motos et vélos,
arations au plus bas prix.
manip. anglaise.
viteuses.

ions - Vulcanisation
ques en tous genres
rix et conditions de
P 10947 F 5544

& PERNET
FRIBOURG

AT

type 1919-20 de voi-
et 6 places 15-20 HP,
ttes et camions de
à 5 tonnes.

ions sont visibles dans
aunssée Mon-Repos
e commandes, RED-
S. A., AGENCE
saint-François, Lau-
4181

D'OCCASION

de meubles
ux plus riches,
arantis propres, à
leur valeur.
1 et 2 places, remis
noyer, armoires,
mobilier de salon,
Sérieuses références à
canton. EXPÉDITIONS.

E VENTE

Jean, LAUBANNE

l'épargne

lement un intérêt de

0/0

de 3 ans avec coupons,
de Farvagny.
de Prez-Verny-Noréaz.
de Autigny.

tomobilistes

gistes

du caoutchouc

A. HERREN

lisation à chaud,
bâtimens construits en
détail; habitation, 12 pié-

E — ECHANGE

à air d'occasion

— English spoken.

38 hectares

n. de Genève-Ville, dont
bâtimens construits en
détail; habitation, 12 pié-

se, à M. LACROIX,
P 21574 X 6269

Pour devenir

Chaufleur

apprenez à conduire

l'École de chauf-

teurs de

L'LAYANCHY

Et. Bergères

LAUBANNE

3 semaines

OTUS GRATUIT

annonçant que les révolutionnaires se sont emparés du président et des ministres de Bolivie. Santiago-de-Chili, 14 juillet. (Havas.) — On mande de La Paz : M. Battista Saavedra, membre du parti républicain, est à la tête du mouvement qui a amené la chute du gouvernement.

La santé de M. Deschanel

Paris, 13 juillet. M. Deschanel a adressé au ministre de la guerre une lettre dans laquelle il exprime ses regrets de ne pouvoir assister à la revue du 14 juillet et lui demandant d'être l'interprète de ses sentiments auprès des soldats qui vont défilier.

Paris, 13 juillet.

Les journaux confirment l'émotion qui s'est manifestée dans les milieux parlementaires au sujet de l'état de santé de M. Deschanel.

Selon le Journal, certains députés traitaient de réunir un Congrès à Versailles à la fin du mois de juillet, afin d'assurer la présence d'un président, le 4 septembre, anniversaire de la troisième république.

Plusieurs journaux rapportent l'opinion de quelques députés qui rendirent visite à M. Deschanel dimanche. Ils eurent l'impression que le président était en pleine voie de guérison.

Le Journal signale que M. Deschanel écrit récemment à M. Poincaré au sujet d'un article de ce dernier touchant le rôle du président de la République. M. Poincaré a déclaré à ce propos à de nombreux interlocuteurs, que cette lettre n'émanait nullement d'un homme malade du cerveau.

Le Petit Journal, résumant la situation, déclare que M. Deschanel, de tout premier, ne voudrait pas que la présidence de la République fut supprimée par l'impopularité du président. Mais tout Français estime qu'il serait cruel de refuser au président le repos nécessaire, jusqu'à la limite que commandent les intérêts du pays.

Nouvelles religieuses

Le fondateur des frères maristes

Dimanche, à Rome, dans la salle consistoriale, en présence du Pape, a été rendu, avec le cérémonial habituel, le décret exaltant Théophile des vertus du vénérable Marcellin-Joseph-Benoît Champagnat, prêtre mariste, fondateur de la congrégation des petits Frères de Marie, décédé dans le diocèse de Lyon, en 1840.

Le nouveau curé de Thonon

M. l'abbé Alphonse Feune, vicaire de Bernex, appelé par Mgr l'Evêque de Bâle au poste de curé de Thonon, a été installé, dimanche, dans cette charge par M. le doyen Guitay, qui fut lui-même à la tête de cette paroisse pendant plus de vingt-cinq ans.

C'est M. l'abbé Louis Aubry, du Noimont, nouveau prêtre, qui remplace M. Feune au vicariat de la paroisse de la Sainte-Trinité.

Les douze années du vicariat de M. Feune laisseront chez tous les catholiques de la paroisse de Bernex, écrit-on au Pays, sans distinction de langue et d'origine, le plus sympathique souvenir. On aimait le calme, la pondération, le sage équilibre qui étaient la caractéristique de son tempérament. Son dévouement et sa servabilité sans bornes s'unissaient à une discrétion parfaite. Il était le catholique par excellence et, comme supérieur catholique de l'Hôpital de Ysle, il a voté ses soins à nombre de malades, fait du Jura que des autres parties du canton et de la Suisse.

NÉCROLOGIE

M. Albert Gessmann

On annonce de Vienne la mort de M. Albert Gessmann, un ancien chef des chrétiens-sociaux, qui fut le bras droit de M. Luenger et occupa longtemps les fonctions de ministre des travaux publics.

Le chocolatier Tobler

Dans la nuit de lundi à mardi, est décédé subitement, à la suite d'un accident, M. Emile Tobler, directeur de la fabrique de chocolat Tobler, à Bernex.

PETITE GAZETTE

Poignées de main

On rapporte un détail significatif à propos des entrées de Spa : Pour la première fois depuis l'ouverture de la conférence, des poignées de main ont été échangées entre délégués alliés et allemands. A l'issue d'une séance, les délégués s'étaient trouvés mêlés les uns aux autres dans le salon qui est très petit. M. Lloyd George a échangé quelques mots avec M. Simons, puis M. Delacour a serré la main à M. Fehrenbach et, après lui, M. Simons a fait de même pour MM. Lloyd George et Millerand. La scène se déroula le plus naturellement du monde et a passé presque inaperçue.

SOMMAIRE DES REVUES

La Revue hebdomadaire, 10 juillet : Ernest Schillères : « Pour les neurasthéniques ». — Pierre de Quélet : « De Giolitti à Giolitti : la Politique italienne ». — Charles Le Goffic : « L'abbaye de Guérande » (IV). — Pierre Nothomb : « Le Traité hollandais-belge et l'alliance France-Belgique ». — Henry Bordeaux de l'Académie française : « La vie au théâtre. — Propos et documents. — La Vie de la semaine. — Revue des revues étrangères, par Firmin Roz. — L'Education physique, par D. Strahl. Tarif des abonnements : un an, 48 fr. ; six mois : 25 fr. ; trois mois : 13 fr. Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et d'un catalogue des primes de librairie.

Confédération

L'Allemagne paye ses dettes

Dernièrement est arrivé à Saint-Gall un envoi allemand d'argent en barres, du poids de 56,000 kg., en paiement de créances suisses contre le gouvernement allemand.

Il y avait 2800 lingots de 20 kg. chacun. Le transport s'est effectué avec un grand luxe de surveillance ; pendant le trajet, les fonctionnaires allemands n'ont pas quitté de l'œil les précieux lingots ; la nuit, ils dormaient dessus, dans des couchettes aménagées ad hoc.

A l'arrivée à Saint-Gall, les fonctionnaires allemands n'ont pas voulu confier les lingots à la police ; ils ont écarté les offres de services de celle-ci et ont veillé eux-mêmes sur leur trésor jusqu'à l'arrivée du personnel de la Banque nationale suisse à qui ils en ont fait la remise.

Les lingots ont été placés sur une automobile pour être conduits à la Banque. Les fonctionnaires allemands hochaient la tête en voyant la médiocrité des précautions prises par les autorités suisses.

Décorations belges

M. le pasteur Desseimontet vient de recevoir la décoration de l'Ordre royal de la couronne belge, avec palmes d'argent.

Des distinctions parallèles ont été décernées aux membres du comité d'Et de la Commission romande de l'Union chrétienne (protestante) des jeunes gens.

L'emprunt d'Amérique

Le président du groupe socialiste au Conseil national a demandé aux membres socialistes de l'Assemblée fédérale s'il n'y aurait pas lieu, en raison de la grande importance de l'emprunt fédéral en Amérique, de convoquer une assemblée extraordinaire des Chambres, pour lui soumettre ce projet.

La Gazette de Zurich fait remarquer que, pour obtenir la convocation extraordinaire des Chambres, il faut une demande soutenue par le tiers des députés. Le groupe socialiste ne suffirait donc pas.

Quant au fond de la question, la Gazette de Zurich établit : 1° que les Etats et communes ont de la peine à trouver de l'argent, parce que l'argent va de préférence aux entreprises industrielles qui, étant en pleine renaissance, ont une vraie boulimie de capitaux ; 2° que les déposants des caisses d'épargne, qui pourraient aisément fournir les 125 millions de l'emprunt, paraissent sourds depuis un certain temps aux propositions de placements en fonds d'Etat.

Les frais de la défense nationale

Les dépenses totales de mobilisation de 1914, à la fin de l'année 1918, s'élevèrent à 1,359,679,724 francs.

Les tarifs de chemin de fer

En exécution de l'arrêté fédéral du 25 juin 1920 concernant des mesures tarifaires temporaires pour les entreprises de chemins de fer suisses, le Conseil fédéral a pris, hier mardi, une décision fixant à 10 % en moyenne l'augmentation des tarifs.

D'après ce nouvel arrêté, les chemins de fer fédéraux et les administrations des entreprises privées de chemins de fer et de navigation débourseront des abonnements généraux aux prix suivants : a) validité de trois mois sans surtaxe pour trains directs, 1° classe, 600 fr. ; 2° classe, 450 fr. ; 3° classe, 300 fr. ; b) validité de trois mois avec surtaxe pour trains directs, 1° classe, 750 fr. ; 2° classe, 540 fr. ; 3° classe, 360 fr. ; c) validité de 12 mois sans surtaxe pour trains directs, 1° classe, 2160 fr. ; 2° classe, 1620 fr. ; 3° classe, 1080 fr. ; d) validité de 12 mois avec surtaxe pour trains directs, 1° classe, 2700 fr. ; 2° classe, 1950 fr. ; 3° classe, 1300 fr. Un abonnement permettant de faire des courses à demi-tarif sera également délivré aux prix de 200 fr. 1° classe, 150 fr. 2° classe, 100 fr. 3° classe (validité : trois mois).

Les sociétés de 20 à 60 participants bénéficieront d'une réduction de 10 % et les sociétés comptant 61 participants ou plus, d'une réduction de 20 %.

Les écoles — 11° degré d'âge — comptant au moins 10 participants jusqu'à 60 bénéficieront d'une réduction de 30 %, et celles comptant plus de 61 participants d'une réduction de 40 %.

Les écoles du 1° degré d'âge auront droit à une réduction de 60 %.

Les colonies de vacances pour les écoliers jusqu'à 12 ans bénéficieront d'une réduction de 75 % et pour les écoliers de plus de 12 ans de 50 %.

Les administrations ne sont pas tenues de délivrer des billets à prix réduits pour voyages de plaisir ou voyages circulaires.

L'arrêté fédéral fixe également les tarifs pour le service des bagages et voiles express ainsi que pour les marchandises.

Si une entreprise accusée des bénéfices nets suffisants, le Département des chemins de fer décide jusqu'à quel point elle peut faire usage de l'autorisation de relever ses taxes. Si les conditions de trafic s'améliorent sensiblement et si la situation financière des entreprises le permet, le Conseil fédéral décrètera un abaissement général des taxes. Le présent arrêté entrera en vigueur le 1er août 1920.

En souvenir de Chavez

A Brigue, aura lieu, le 12 septembre, l'inauguration du monument élevé à la mémoire de l'aviateur péruvien Géo Chavez, qui périt en accomplissant, le premier, la traversée des Alpes. Le monument, un bronze d'un mètre de hauteur, représentant la conquête de l'air, surmontera une fontaine en granit érigée sur la place principale de Brigue.

Le dernier directeur des télégraphes

M. Vanoni, directeur général des télégraphes, s'est vu dans l'obligation de prêter le Conseil fédéral de le relever de ses fonctions, pour cause de maladie. Il a été fait droit à cette demande et, en même temps, des remerciements ont été adressés à M. Vanoni pour les services qu'il a rendus au pays.

L'administration fédérale perd en M. Vanoni un fonctionnaire qui a rempli avec distinction l'emploi dont il fut revêtu pendant 15 ans. Ses connaissances, son dévouement et son tact lui assurent la reconnaissance de ses supérieurs et du personnel qui le voyait partir avec beaucoup de regrets.

Le Conseil fédéral a décidé, en outre, de ne pas pourvoir à nouveau la place vacante de directeur général des télégraphes et de confier dorénavant ces fonctions au directeur général des postes.

Un fonctionnaire en mauvaise posture

On nous écrit de Lugano, le 13 :

Le secrétaire du ministère public du Solto-ceneri, M. Leo Macchi, a donné sa démission dans de mauvaises conditions qui sont vivement commentées.

Le Messaggero enregistre le bruit que le procureur général aurait commandité le cas de M. Leo Macchi à la Chambre pénale.

M. Macchi avait reçu, à raison de sa charge, un dépôt de 4000 fr. d'un nommé Hutin. Cette somme fut placée à la Banque populaire. Macchi fit des prélèvements en les employant pour ses besoins.

M. Macchi est socialiste ; à a été, au Tessin, un des promoteurs les plus ardens du collectivisme, surtout comme directeur de la Coopérative syndicale de Lugano. Il représente son parti au sein de la Commission cantonale des impôts.

Les fuites d'eau à l'usine du lac Ritom

Il a été annoncé que le service des trains électriques dans le tunnel de Saint-Gothard, qui venait d'être inauguré, avait dû être suspendu, par suite du mauvais fonctionnement de l'usine du lac Ritom, d'où vient la force électrique actionnant les trains.

L'usine du lac Ritom a dû arrêter son service parce qu'il se produisait des fuites d'eau importantes dans la conduite amenant l'eau aux turbines. Cette conduite a une longueur de 900 mètres ; entre le point de départ et le point d'arrivée, il y a une différence d'altitude de 44 mètres. La conduite est de forme ovale.

Dès les premiers essais, on s'aperçut que des fuites d'eau se produisaient. On tâcha d'y remédier ; mais en dépit des moyens qu'on prit pour cela, elles continuèrent. La conduite perdit jusqu'à 300 litres à la seconde.

On ne savait où passait toute cette eau, car rien n'apparaissait à la surface du terrain. Mais, le 1er juillet, le mystère fut dévoilé. Un écoulement considérable se produisit sur le flanc est de la montagne ; plus de 2000 mètres cubes de terre et de rochers glissèrent le long de la pente, en même temps que l'eau jaillissait du sol en plusieurs endroits, à la vitesse de 250 litres à la seconde.

Alors, on vida la conduite et on décida de suspendre le fonctionnement de l'usine. On est en train d'étudier les moyens d'arrêter les vides d'eau, qui se présentent comme des fissures imperceptibles, mais extrêmement nombreuses.

In memoriam

Déplorant à une demande de la Société d'histoire du Valais romand, les autorités de Yverzoaz ont accordé une concession à perpétuité, au cimetière du village, pour les restes de l'écrivain Mario (Maria) Trolliet, « vu, dit l'arrêté municipal, que cet auteur a grandement honoré le Valais par ses écrits et ses vertus morales ».

La vérole à la frontière

On nous écrit de Locarno, que la vérole s'est manifestée dans le Val de Cannobio. Les autorités ont pris immédiatement les mesures nécessaires.

FAITS DIVERS

ETRANGER

Explosion en Belgique

Une catastrophe s'est produite mardi soir en gare de Lorient. Un wagon contenant cinq tonnes de munitions américaines a explosé. Les dégâts sont considérables. Il y a huit morts et trois blessés.

Poignardé

A Königsberg, lundi soir, le frère de l'ancien ministre allemand von Batoeki, a été poignardé par un inconnu au cours d'une promenade. On suppose que l'auteur aura commis une confusion de personnes.

SUISSE

Les gens qui se noient

A Gümmechen, Rudolph Guggisberg, âgé de 19 ans, s'est noyé dans la Sarine, en apprenant à nager.

A Nidau, Werner Suter, âgé de 17 ans, s'est noyé dans le canal de l'Aar, sous les yeux de son père.

La grêle

Un formidable orage s'est abattu sur la ville de Neuchâtel et sa banlieue, mardi soir. La grêle s'est mise de la partie en faisant nombre de vitres dans le quartier du Yousseyon. Le vignoble de Pesour a été dévasté.

S. G. Monseigneur BESSON à Neuchâtel

Neuchâtel, 13 juillet.

Mgr Besson a fait lundi la visite d'usage au gouvernement neuchâtelois.

Arrivé à 10 h. 10, Monseigneur a été reçu à la gare par M. Marion, curé de Neuchâtel, et par M. Cottier, curé de La Chaux-de-Fonds, doyen du diocèse de Saint-Boniface. Il a passé quelques instants à la cure, puis s'est rendu au Château, accompagné de son chancelier, M. l'abbé Pahud, de M. le doyen Cottier et de M. le curé Marion.

Mgr l'Evêque était attendu devant la porte du Château, siège du gouvernement cantonal, par un huissier vêtu du manteau rouge, blanc, vert, qui l'a introduit dans la salle du Conseil d'Etat.

L'entrevue, à laquelle prit part le Conseil d'Etat in corpore, a été des plus cordiales. Le président du Conseil d'Etat, M. Quartier-la-Tente, a souhaité la bienvenue à Mgr Besson et a rappelé avec plaisir que le gouvernement de la République neuchâteloise a toujours entretenu d'excellentes relations avec l'Evêché.

Mgr Besson a répondu en termes fort aimables, rendant hommage aux traditions de tolérance religieuse du gouvernement de Neuchâtel.

A 11 heures 3/4, Mgr Besson et le Conseil d'Etat, accompagnés des curés de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds et de quelques notabilités catholiques du pays, sont partis pour le Cerneux-Péquignot, la petite paroisse catholique située aux confins du territoire neuchâtelois, tout proche de la frontière française. Ils ont fait le voyage dans des automobiles mises à leur disposition par des catholiques neuchâtelois, et, comme le temps était radieux, le voyage, qui s'est effectué par la pittoresque route de la Tourne, a été très agréable.

Au Cerneux-Péquignot, Monseigneur a été reçu par M. le curé Brasey et les autorités communales et paroissiales. Le village était fort joyeusement pavoisé, et toute la population, qui, endimanchée, attendait près de l'église, a fait fête au Chef du diocèse.

Au dîner, servi à l'hôtel de la Poste, plusieurs discours ont été prononcés. M. Quartier-la-Tente a fait l'historique du Cerneux-Péquignot et a rappelé qu'il y a juste cent ans que cette commune, jadis française, a été rattachée au pays neuchâtelois. En effet, le Cerneux-Péquignot a bien été attribué à Neuchâtel en 1815, par le traité de Paris, mais les pourparlers engagés au sujet de cette rectification de frontières durèrent plusieurs années, et, de fait, l'accession n'a été accomplie qu'en 1820. C'est pour fêter cet anniversaire que le Conseil d'Etat a tenu à accompagner Mgr Besson au Cerneux-Péquignot.

M. le curé Brasey a ensuite, dans un discours plein d'esprit et de belle humeur, remercié Monseigneur de sa visite et dit la joie que les catholiques du Cerneux, isolés dans les parages du Haut-Jura, éprouvent à voir leur Evêché.

Enfin M. le doyen Cottier a, en fort bons termes, parlé au nom du clergé neuchâtelois et a remercié le Conseil d'Etat de la bienveillance avec laquelle à toujours été traitée la minorité catholique.

Au retour, Mgr Besson a passé par Fleurier et s'est arrêté à la cure, où le curé, M. Pascal Muiset, était occupé à faire le catéchisme. Monseigneur a dit, avec bonté, quelques paroles aux enfants, puis est reparti, le soir, pour Neuchâtel, où, ainsi que les membres du Conseil et quelques délégués de la paroisse du Cerneux-Péquignot, il a été l'hôte de M. le curé Marion. Monseigneur, qui a passé la nuit à Neuchâtel, est reparti pour Fribourg ce matin.

M. C.

Le Bureau international du travail

Le Bureau international du travail s'est réuni à Genève aujourd'hui mercredi, dans le domaine de la Châteline.

L'article 13 du traité de Versailles institue l'organisation permanente du travail et la confie à trois organes qui sont :

1° Le conseil d'administration ; 2° le bureau international du travail ; 3° la conférence des délégués.

Le Conseil d'administration, qui est en fait le pouvoir exécutif, se réunit tous les trimestres. Il se compose de 24 membres dont douze représentent les gouvernements, six, les patrons et six les ouvriers. Il tiendra sa cinquième séance en octobre, à Genève.

Les représentants des gouvernements sont : M. Arthur Fontaine, pour la France ; Sir Malcolm Delevingne, pour l'Angleterre ; baron Mayor des Parichies, pour l'Italie ; M. M. Nagasawa, pour le Japon ; Ernest Mahaim, pour la Belgique ; Dr Leyman, pour l'Allemagne ; M. Sokal, pour la Pologne ; vicomte de Aylevar, pour la République Argentine ; M. F. A. Madrid, pour le Canada ; M. Vedel, pour le Danemark et M. Hermann Ruffenacht, pour la Suisse.

Les représentants des patrons sont : M. M. Colbeau, France ; sir Allan Mac Gregor Smith, Angleterre ; Alberto Pirelli, Italie ; Carlier, Belgique ; François Hodacez, Tchécoslovaquie et Dietrich Schindler, Suisse.

Les représentants des ouvriers sont : MM. Léon Jouhaux, France ; Stuart Burnling, Angleterre ; Legien, Allemagne ; Linquist, Suède ; Oudegeest, Hollande ; Draper, Canada.

Le Bureau international du travail, qui servira l'application des conventions internationales préparées par la conférence et organise les séances plénières du pouvoir législatif, est formé par tous les Etats de la Société des Nations et de ceux de l'Autriche, de l'Allemagne, de la Belgique, de la France, de la Hollande, de la Suisse, de la République Argentine, de la République de l'Uruguay, de la République du Chili, de la République du Pérou, de la République du Paraguay, de la République du Venezuela, de la République du Brésil, de la République de Cuba, de la République de Porto Rico, de la République de Saint-Pierre et de la République de l'Amérique.

Le Bureau international du travail est dirigé par M. Albert Thomas, ancien ministre du travail en France,

avec comme directeur adjoint, M. H.B. Butler, Angleterre. Le chef de cabinet est M. Lemerrier, France, et le chef du service de presse relevant directement de la direction générale est M. Wilfrid Maréchal, Suisse. Le chef de sections de la division diplomatique est un anglais, M. E.L. Phelan. La division scientifique a à sa tête le Dr Royal Meeklen, Etats-Unis. Enfin, le service technique se subdivise en six sections dirigées par MM. L. Varlez, Belgique (chémage), M. I. Randauf, de Grande-Bretagne (marine), M. de Palma, Castiglione, Italie (agriculture), M. Riddell, du Canada (émigration), M. Parolo, Italie (enquête en Russie) et M. de Rooke, Hollande (assurance sociale).

La conférence des délégués qui vient de terminer sa dixième assemblée à Genève et qui a tenu ses premières assises l'an dernier, à Washington, se réunira en 1921, à Genève. Elle s'occupera principalement de la réglementation du travail agricole, du repos hebdomadaire et de la semaine anglaise dans l'industrie et le commerce.

Il n'est pas inutile d'ajouter que les pays participant à la conférence ont pris l'engagement de soumettre à leur parlement respectif pour ratification le projet de convention adopté et cela dans un délai maximum d'une année.

Les pactes de Grande-Bretagne, de France, de Belgique, de Pologne, et de Tchécoslovaquie discutent actuellement les six conventions et les six vœux de la conférence de Washington. Dans le monde des travailleurs, ces dispositions sont bien accueillies parce que les ouvriers trouveront partout la même protection. Les patrons sont assurés d'une réciprocité absolue et tout cela contribuera à apaiser les conflits et à réaliser l'accord des classes.

Cour d'assises

Le brigandage de La Joux

Ce matin se sont ouverts au Château de Romont les débats du procès d'assises dans lequel comparait comme accusé Emile Despond, auteur de l'acte de brigandage commis à La Joux, le 13 mai dernier, dans les circonstances que voici :

Le 13 mai, jour de l'Ascension, la préfecture de la Glâne était informée qu'une jeune fille de La Joux, Marceline Borecard, âgée de 14 ans, qui gardait la maison paternelle pendant la messe, avait été victime d'une agression commise par un inconnu qui avait eu le vol pour mobile.

Le préfet se rendit aussitôt sur les lieux et constata que Marceline Borecard était libre, la tête bandée, dans un état de faiblesse extrême. On remarqua des taches de sang à la cuisine, au corridor et sur le seuil de la porte ; un gourdin brisé et maculé de sang se trouvait près du fourneau de la cuisine.

La jeune fille, dont les souvenirs étaient imprécis, en raison des coups reçus, se rappela que, durant la messe, elle voulut rentrer les chevaux de son père et qu'un certain Emile Despond l'avait aidée dans cette besogne et lui avait demandé une tasse de café. Ses souvenirs s'arrêtèrent là.

La mère de la victime déclara que, lorsqu'elle était rentrée de la messe, sa fille était venue toute ensanglantée lui ouvrir la porte, disant qu'elle ne savait pas ce qui lui était arrivé. Peu à peu, sa mémoire revint à l'enfant. Elle raconta alors qu'Emile Despond, qui avait jadis été au service de la maison, l'avait frappée.

M. Borecard, survenu un peu plus tard, constata que la petite caisse du Tiers-Ordre contenant 14 fr. avait disparu ; deux portefeuilles contenant 8 fr. avaient été allégés de leur contenu ; une blouse et un pantalon avaient été soustraits.

Grâce à la diligence du préfet de la Glâne et des agents de la police, Emile Despond était arrêté le lendemain à Prayvois. Amené dans les prisons de Châtel-Saint-Denis, il tenta de se suicider, en essayant de se couper une artère du bras au moyen d'un fragment de verre qu'il avait obtenu en brisant la fenêtre de sa cellule.

La jeune Borecard fut examinée. Le jour même de l'arrestation le médecin, qui constata qu'elle avait été frappée avec un instrument contondant. Les premiers coups avaient porté sur la tête ; ensuite la jeune fille a été croisée les bras sur la tête ; ce sont alors les bras qui ont reçu les coups. Après ces todes de fait, Mlle Borecard a dû être sous l'effet d'une forte commotion cérébrale. Cette commotion et les blessures ont amené une incapacité de travail d'environ 20 jours.

Despond a fait des aveux complets : Il était parti, dit-il, le jour de l'Ascension, de Vuisterens où il était en service, avec 6 fr. en poche, en disant qu'il allait se faire raser à La Joux et reviendrait le soir. Il se dirigea vers cette dernière localité, où il s'arrêta à l'auberge d'en-haut. Il y prit trois fois 3 décis de vin avec du pain et du fromage. Il était 7 h. 3/4 du matin. A 9 h. 3/4, l'aubergiste le fit sortir ; c'était l'heure de l'office paroissial. Il passa alors devant la maison Borecard, qu'il connaissait, puisqu'il avait été au service de la famille. Marceline Borecard, qui gardait la maison, l'aperçut et le pria de rentrer les chevaux. Il les ramena à l'écurie et entra à la cuisine, où il demanda une tasse de café, qu'il paya 30 centimes. Il sollicita une seconde tasse, que la jeune fille lui servit immédiatement, puis des croûtes ; mais il n'y en avait pas.

Despond sortit un instant et rentra avec le dessein de commettre un vol. Au moment où la jeune fille était occupée autour du fourneau, l'accusé prit un gourdin et lui asséna un coup violent sur le front. Marceline tomba, se releva et se sauva en criant au secours.

Despond la rattrapa dans l'escalier, la retint par ses habits et la ramena à la cuisine, où il la frappa jusqu'à ce qu'elle tombât sans

connaissance. Il monta dans la chambre, ouvrit les somnantes qu'il trouva et s'en revêtit. Borecard gisait sur le sol. Elle se releva et se mit à pleurer. Elle se précipita vers son père et le supplia de la transporter à la gare. Elle fut conduite à la gare et se précipita dans un train qui allait à Lausanne. Elle fut arrêtée à Lausanne et ramenée à la prison de Prayvois, où elle est détenue.

La vie

La pénurie de blé. Par suite de la hausse du prix élevé des blés, des collisions ont eu lieu, mardi, à Berne, entre des acheteurs. De quelques magasins commerçants à bord des acheteurs, et il fallut le heurtswehr, qui abattit les vitres.

Ce qu'il est par. Le Département abrogé, pour le 10 août 1919, portant astensions de ménages avec des abajages accordera une série d'exporter, pour 100 tonnes, les poires cheval.

Comptoir

La Direction a gratuitement des à la disposition de gens qui en feront leur qualité. Les demandes 25 août, à la Chaux-de-Fonds, de la Grotte.

La grève des cigarières. Les deux parties de la grève des ouvriers de la manufacture de cigarières ont accepté un accord de travail.

On nous écrit de Genève. La grève des ouvriers de la manufacture de cigarières est terminée. Sur proposition du conseil d'administration, le conseil d'administration a accepté un accord de travail.

Après cinq heures de travail, les ouvriers de la manufacture de cigarières ont accepté un accord de travail.

Grève de charbon. Les ouvriers de la manufacture de charbon ont accepté un accord de travail.

Les charbonniers. Les charbonniers ont accepté un accord de travail.

Les charbonniers. Les charbonniers ont accepté un accord de travail.

Les charbonniers. Les charbonniers ont accepté un accord de travail.

Les charbonniers. Les charbonniers ont accepté un accord de travail.

Les charbonniers. Les charbonniers ont accepté un accord de travail.

Les charbonniers. Les charbonniers ont accepté un accord de travail.

Les charbonniers. Les charbonniers ont accepté un accord de travail.

Les charbonniers. Les charbonniers ont accepté un accord de travail.

†
Monsieur et Madame Bayard-Schreier, instituteur à Lussy, et leur fils Charles, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur très cher petit
ROBERT
enlevé à leur tendre affection, à l'âge de 2 ans.
L'enterrement aura lieu à Belfaux, jeudi 15 juillet, à 5 h. 1/2 du soir.

TROUVÉ
une montre de dame
Réclamer chez F. Coté,
15, Tailleur, Grand-rue,
P. 6122 F 6418

D'PLANCHEREL
de retour
16, rue de Lausanne

A VENDRE
bel immeuble situé rue de l'Hôpital, N° 13, à Fribourg. Jolis appartements. Exposition très avantageuse, bien ensoleillée. Centre des affaires. Beau magasin. Rapport minimum brut de l'immeuble établi : 6,87 %.
Pour conditions et renseignements, s'adresser à M. Francis Gendre, 49, rue des Alpes, Fribourg.

Enchères publiques
On vendra aux enchères publiques, mercredi 21 juillet, dès 9 heures du matin, dans la maison du Café Continental, Pérolles, au 1^{er} étage, à droite, du mobilier tel que :
Lits complets en bois dur, bois de lit, canapé, buffet, lavabos marbre, table, linges, etc.

Pâturages à vendre
On offre à vendre, par soumission, l'estive suivante, soit : le Cret à Baron rière le Paquier, le Mogeron, Molléon à Baron et Plan Francey rière Gruyères.
Les soumissions seront reçues, pour le tout ou partie, par Roger de Boccard, au Glaruz par Marly-le-Grand, ce jusqu'au 24 juillet.
S'adresser par écrit pour les conditions de vente. P. 6065 F 6291

EXPOSITION DE LILLE 1920
A l'occasion des
FÊTES FRANCO-SUISSES

qui auront lieu à Lille, les 1^{er} et 2^o août, sous la présidence d'honneur du Préfet du Nord et sous le haut patronage des sénateurs et députés du Nord, des Universités de Lille et de la Municipalité lilloise.

VOYAGE DE 10 JOURS
par train spécial, organisé avec tout le confort et les soins d'une direction éclairée et guidée par l'expérience, soutenue par les meilleurs concours et les plus vieilles organisations touristiques.

Argent français
Tout comoré
682 fr.
• L'EXPOSITION - LES FÊTES •
LE FRONT - LA MER
• PARIS - VERSAILLES •
FONTAINEBLEAU

DÉPART de VALLOBRE 27 juillet
RETOUR à VALLOBRE 5 août
Délai d'inscription 22 juillet
PLACES LIMITÉES!
S'inscrire 16, pl. St-François, LAUSANNE
Aux Bureaux de la REVUE
Les Amis de la France dévastée

Capital demandé
à particulier, Fr. 40-12,000, en 2^o hypothèque. Garantie assurée. Bons intérêts.
S'adresser sous P 6189 F à Publicitas S. A., Fribourg. 6390

Immeubles à vendre
dans le quartier du Bourg : maison bien bâtie bien située, passage très fréquenté. Beaux appartements de 5 et 7 pièces. Vastes locaux pour commerce.
Dans la rue de Lausanne : immeuble de rapport ; 2 appartements, belle vue, situation au soleil. Grands locaux convenant pour industrie ou commerce. Conditions avantageuses.
S'adresser à M. Francis Gendre, bureau 49, rue des Alpes, à Fribourg. P. 6208 F 6396

Grande vente de bois
outillage de chantier
de forge et matériel de bureau
L'administration de la faillite Dumas et Cie, à Romont, exposera aux enchères publiques, et contre paiement comptant, **mardi 27 juillet 1920, dès neuf heures du matin**, à l'usine de la gare, un stock considérable de planches-lames rabotées, lattes liteaux, bois en grumes, bois de charbonnage, bois de caisses, de toutes dimensions et de toute essence, bois de feu, etc., ainsi que du chéval, comprenant charrs, voiture à ressorts, divers articles de sellerie, chaînes, hache-paille, bêche, outillage de forge, outillage de chanlier, dont le détail est trop long à énumérer. On commencera les enchères par le matériel de bureau qui comprend une machine à écrire Underwood, une machine à calculer, un téléphone d'usine à trois postes, etc., etc.
Les amateurs qui désirent visiter, les jours précédant les enchères, les objets exposés en vente peuvent s'adresser à M. Ch. Bumbach, au bureau de l'usine.
Romont, le 7 juillet 1920. 6258
Le Préposé aux faillites :
Georges BONJOUR

Entreprises électriques
fribourgeoises
Usine de la JOGNE, à Broc

SOUSSION DE TRAVAUX
Les E. E. F. mettent au concours les travaux de
a) Charpente
b) Couverture et ferblanterie
c) Menuiserie
d) Serrurerie
e) Vitrolierie
f) Gysserie et peinture
Les intéressés peuvent prendre connaissance des plans et des conditions au bureau du sousigné, du 12 au 17 juillet, de 9 h. à 12 heures. Les soumissions doivent parvenir à la Direction des E. E. F. jusqu'à lundi matin, 19 juillet. 6248
A. ANDREY, arch.

On demande
pour le 15 août, à Berne, dans bonne famille
JEUNE FILLE
catholique, sérieuse et travailleuse, pour tout le service d'un ménage soigné. Bons gages. Occasion d'apprendre l'allemand.
Offres détaillées avec copies de certificats et références sous U 6705 Y à Publicitas S. A., Berne.

Conturière de Lucerne
demande
JEUNE FILLE
catholique de 17-21 ans, pour s'occuper du ménage et en échange apprendre la couture. Occasion d'apprendre l'allemand.
S'adresser à M. Weinstadtner, Robes, Zürichstr., 25, Lucerne.

On demande
pour tout de suite, un vacher et un charretier.
S'adresser à Louis Hayoz, à Chésopellex.

Abricots du Valais
franco 5 kg. 10 kg. 20 kg.
ext. Fr. 7.- 13.50 26.-
gr. conf. 6.50 12.50 24.-
p. conf. 6.- 11.50 22.-
Dom. Clavel, Charraz.

A VENDRE
8 petits porcs
de 8 semaines. 9399
S'adresser à L'Andergon, à Courralles.

A VENDRE
4 beaux porcs
de 12 semaines, chez Julien Joye, à Pres-vers-Nordaz.

Reprise de commerce
On demande de suite dans situation avantageuse un bon commerce ayant clientèle assurée (tingerie, bonneterie, mercerie, chapellerie, parapluies), par personnes capables disposant de quelques milliers fra.
Offres détaillées sous M 3861 L Publicitas S. A., Lausanne. 6407

A VENDRE
immeuble
excellente situation commerciale et locative, Fribourg.
Faire offres sous chiffres P 6105 F à Publicitas S. A., Fribourg. 6394

EXHORTATION
DE
Sa Sainteté Pie X
AU CLERGÉ CATHOLIQUE
à l'occasion de son jubilé sacerdotal
Prix : 50 cent.
EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE
130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles, Fribourg

A VENDRE
pour cause de partage, l'immeuble situé rue de Romont (boucherie Schoor) appartenant aux Hoirs de feu Pierre Schacher.
S'adresser sous P 6185 F à Publicitas S. A. Fribourg.

Grand rabais
sur les meubles
jusqu'à épuisement du stock.
Pour cause d'agrandissement, mes magasins seront transférés, dès le 25 juillet, à la rue du temple.
Tél. 626 **T. H. STRUB** Ameublements
Rue Marcello, 2

Avis aux agriculteurs
Nous informons notre honorable clientèle et les agriculteurs de la région que notre **MOULIN complètement transformé SERA OUVERT au public lundi 19 juillet**.
Mouture bourgeoise et commerciale. Achat de blé du pays aux meilleurs prix.
Le CHATAGNY, mounier, Corserey.

On demande pour tout de suite très bonne
MODISTE
bien expérimentée et connaissant à fond son métier et la vente. Pincée stable et à l'année.
Offres avec références, photographie et indic. des prétentions sont à adresser sous P 2015 A à Publicitas S. A., Fribourg.

LOCATION D'AUBERGE
Le conseil communal de Voisens met en location, par voie d'enchères publiques, le 19 juillet 1920, dès 2 heures de l'après-midi, dans une salle particulière de son auberge communale, ladite auberge avec grange, jardin et 3 poses de terre.
Prendre connaissance des conditions auprès de M. le Syndic.
P. 6123 F 6327
Par ordre : Secrétariat communal.

On vendrait
belle propriété ancienne, parfait état d'entretien. Côte verdoyante, 25 minutes de la Lac.
Ecrire sous L 1527 L, Publicitas S. A., Lausanne. 6408

Enchères publiques
Pour cause de départ, M. P.-J. BLASER, ingénieur, exposera aux enchères publiques, **lundi 19 et mardi 20 juillet, dès 9 heures du matin**, dans la grande salle du rez-de-chaussée de l'ancien Hôtel Zähringen, à Fribourg, le mobilier de son appartement, comprenant diverses chambres à coucher, salle à manger, salons, piano, tables à jeux, meubles anciens, bibelots divers, tableaux (Vautier, Marcello, etc.), vaisselle, batterie de cuisine, rideaux, livres, objets de sellerie et d'équitation, mobilier de bureau, etc.
Par ordre :
Joseph NEUHAUS, taxateur.

Jeune fille
demande dans bonne famille en ville ou à la campagne une
PLACE
pour la période d'un mois. Elle s'occuperait d'un petit ménage. Entrée fin juillet. Ecrire tout de suite sous E. A. Poste restante, Romont. 6381

ON DEMANDE
une jeune fille
de 16-18 ans, pour aider au ménage et aux enfants. S'adresser à M. Aebi-Scherer, rue de la Banque, 22.
ON DEMANDE, pour le Jura bernois, une bonne
FILLE
de 15-28 ans, pour aider au ménage et au café. Bons gages et vie de famille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean Hadam-Hiserez, restaurant l'Assesseur, Chaux d'Abel, près La Chaux-de-Fonds. 6344

ON DEMANDE
une jeune fille pour faire les travaux du ménage, cuisine et chambres. Gages 40 à 45 francs. S'adresser par écrit sous chiffres P 6141 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE
à partir du 15 juillet, pour quelques jours, un très honnête et bon
valet de chambre
spécialement pour le service de table. 6400
S'adresser : M. de Reynold, Château de Cressier-sur-Morat. Téléph. 2.10.

ON DEMANDE
pour entrer tout de suite, et un
un vacher
et un
charretier
S'adresser à Louis Hayoz, à Chésopellex.

Chevaux de boucherie
ou abattus d'urgence sont achetés par la
Boucherie Chevaline Centrale
Louve, 7, Lausanne
Tél. boucherie 15.56, appartement 12.80.

A VENDRE
laule d'emploi
une moto
Excellente 10-12 HP, avec éclairage électrique avant et arrière, état de neuf. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous chiffres P 2054 B.

A VENDRE
Jolie propriété bien située, à 3 km. de Thonon-les-Bains, comprenant maison d'habitation de 5 belles pièces, indépendance pour grange et écurie, cour, beau jardin ombragé en mur, eau et environ 3000 m² de terrain attenants. Cette propriété est au bord de la route. Prix 8500 fr. Suisse.
S'adresser à Antonia Benterre, restaurant Suisse, Thonon.

Enchères juridiques
L'Office des poursuites de la Sarine vendra, en 2^o enchères, le samedi 17 juillet, à 11 h. du matin à son bureau, deux harnais en bon état.

Pâturages
On demande à louer bon pâturage faisant la charge de 20 à 30 pièces de bétail. Adr. offres à l'Agence immobilière A. Frossard, rue des Epouses, 138, Fribourg. Tél. 2.60.

Occasion
A vendre le Handwörterbuch der Schweizer Volkswirtschaftssozialpolitik und Verwaltung en 4 volumes, tout neuf : 50 fr.
S'adresser : Librairie P. Baudere & Co, Bulle. 6395

A LOUER
pour cas imprévu, un bon petit
magasin d'épicerie
Entrée le 25 juillet. S'adresser à Publicitas S. A. Fribourg, sous chiffres P 6162 F. 6363

Le salon de coiffure de M^{me} Bosch est fermé
pour cause de santé

Qu'est-ce que c'est que

« Ficil » est le dentifrice du jour.
Procédé entièrement nouveau, se basant sur les dernières recherches scientifiques à la saliva. Nettoie naturellement des dents, Remède des plus rafraichissants. Exigez l'«Elixir-Ficil». Un essai vous convaincra. En vente dans les pharmacies et drogueries ou directement auprès de la « Farmo S. A. », Grindelwald.

Location d'auberge
La commune de La Joux exposera en location aux enchères publiques, pour le terme de 3 ans, son établissement public désigné sous l'enseigne « Hôtel de l'Union » comprenant logement, chambres à coucher pour voyageurs, grange, écurie, poids public, jeu de quilles et environ 2 1/2 poses de bon terrain. Clientèle assurée. 6380
Par sa situation au centre du village, cet établissement offre à prouner sérieux un revenu assuré. Entrée en jouissance le 1^{er} janvier 1921.
Les enchères auront lieu le **mardi 3 août prochain, dans une salle particulière dudit hôtel, dès 2 h. 1/2 du jour**.
La Joux, le 12 juillet 1920.
Par ordre :
Secrétariat communal.

VILLA
On demande à louer, éventuellement à acheter, grande villa de 12 à 15 chambres. Faire offres à **A. FROSSARD, Agence Immobilière, rue des Epouses, 138, FRIBOURG.**
Téléphone 2.60

BONNE COUTURIÈRE
pour dames trouverait place stable et bien rétribuée comme **VENDEUSE** pour rayon de confection.
Offres avec références et photographie sont à adresser 6379
AU LOUVRE, BULLE

Hôtel SPITZELUH - Lac Noir
Dîners fins. — Poissons à toute heure. — Thé et rafraichissements. — Glaces.
Tous les dimanches, Concert
Le 18 juillet, COURSE SPECIALE d'automobiles
Fribourg - Lac Noir et retour, 6 fr.
Billets pour la course chez M^{me} Meyer, libraire, rue des Epouses ; M^{me} Bättig, au Cosmopolite, et à la Brasserie Peter, qui donneront les renseignements utiles.

Domaine à louer
Le propriétaire soussigné offre à louer le domaine qui possède à Villars-le-Morly et Praroman, de la contenance de 80 poses de terrain agricole. Beaux et vastes bâtiments ruraux, commodités, bien aménagés. Pont d'engrangement, eau irrassable, abreuvoirs abrités. Magnifiques vergers, très belles variétés de fruits.
Entrée en jouissance le 22 février 1922. Les soumissions sont à adresser au prix de la pose et par écrit à M. Francis Gendre, receveur de l'Evêché, à Fribourg, jusqu'au 31 juillet 1920 au soir.

Le propriétaire se réserve libre choix entre les soumissionnaires et adjudication même avant le 31 juillet prochain, éventuellement.
Pour visiter le domaine, s'adresser à M. Francis Gendre, à Villars-le-Morly, de préférence le lundi ou exceptionnellement le dimanche après midi. Ne seront autorisées à visiter les bâtiments ruraux et l'habitation que les personnes en ordre avec l'art. 2 du 2 juillet 1920 du Conseil d'Etat, concernant le renforcement des mesures à prendre pour combattre la fièvre aphteuse et avec les dispositions fédérales sur la matière. P. 6164 F 6364

Domaines à vendre
dans les environs de Fribourg, de 1, 3, 15, 14, 18, 10 ; 2 de 31 ; 2 de 41, 46, 24, 62, 84 poses, 12 poses dans le district du Lac, etc. 15, 20, 26, 27 ; 2 de 51 poses dans les environs de Romont, etc. ; 15 1/2 poses et beau domaine de 33 poses dans la Gruyère, etc. ; 7, 3, 8, 15, 43, 44, 10, 77, 80 dans la Singine, etc.
En outre, plusieurs villas et maisons locatives, à Fribourg et environs. Cafés, cafés-restaurants, hôtels avec et sans terre ; épicerie-boulangeries ; moulins, forges, scieries, etc., etc. Occasion en France.
S'adresser à l'Agence Immobilière A. Frossard, rue des Epouses, 138, Fribourg.

50^{me} an
RÉDACTION
ADMINISTRATIVE
BUREAU DE
Imprimerie
Fribourg
ABONNEMENTS
L'An Fr. 2.50
Etranger 3.-
Tous les bureaux de percevoir le montant une surtaxe
Compte de chèques
C. I. X.

No
Les probabl
Les divergenc
Allemands au su
bon sont au poi
ment de Berlin,
la question du
sait de donner
politique, a dé
houché de M. Si
tion d'ordre éco
des charbons, li
gements qu'il sa
il préfère, si l'
ser les Alliés h
il se tiendra, q
tude passive.
Les Alliés se
qu'ils vont sign
mande. Les all
chefs militaires,
tation, souligne
ces délibérations
occupation armé
Ruhir se rapp
l'Allemagne se
accepter les cou

Le Kurier Po
th Komunist,
Kief, les conditi
nement des Sov
la Pologne. Les
Abandon des
Grodo, de Sedl
Désarmement
Paiement d'ur
Remise en ga
charbon ;
Etablissement
riat en Pologne
Occupation du
pendant cinq a
Libre passage
Ce sont des c
que l'Entente ne
elles équivaldra
la Pologne.

L'épiscopat d
Le cardinal Fer
adresse une lett
populations de l
lumière de la l
blèmes brûlants
des classes, l'or
droit de proprié
de travail, le co
La lettre inscri
que « l'homme
Créateur, être c
moyen ou in
il est une créatu
immortelle, ra
Notre-Seigneur
perfectionner
pense éternelle
Dieu ». D'où l'
son nom à des
ciations hostiles
suprême. Il fa
le retour à l'es
ligne.

L'épiscopat r
pagande très a
méricaine « Y
tion » ; qui cl
populations.
Le Comité d
tous les Comi
menace que la
fait paraître à
L'Union nati
jette, elle auss
par un appel
ceux qui sont
de la famille,
et la moralité
les conditions
rection civile
quelle tous de
dente. de l'